



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des salariés

Question écrite n° 41455

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur l'impact de la crise sanitaire sur l'absentéisme au travail et les risques psycho-sociaux. Depuis 2020, les entreprises sont confrontées au mal-être croissant de leurs employés. Crise sanitaire, confinements successifs, télétravail contraint etc., tous ces facteurs ont mis à l'épreuve la santé mentale de 40 % des salariés selon une étude réalisée récemment. Le nombre d'arrêts de travail a augmenté de 30 % entre janvier et mai 2021. De plus, 35 % des personnes interrogées déclarent avoir souffert d'isolement et près d'un tiers confie avoir rencontré des difficultés familiales ou financières. Enfin, 29 % des salariés ont ressenti davantage de stress du fait de la crise et 14 % déclarent avoir développé des habitudes addictives (tabac, alcool). Si le moral des salariés a été particulièrement touché depuis le premier confinement, la productivité des entreprises a également été pénalisée par ce mal-être. C'est pourquoi il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour encourager les entreprises à mieux accompagner leurs salariés en situation de détresse morale ou psychologique, l'absentéisme et le mal-être au travail n'étant pas sans conséquence pour l'économie.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41455

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 septembre 2021](#), page 7146

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)